



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Demande d'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties situées en site Natura 2000 et faisant l'objet d'un engagement au titre des Mesures Agro-environnementale Territorialisées

- Ce document est à transmettre au service des impôts avant le 1^{er} janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable.

(Centre des Finances Publiques – 26 avenue de Fétilly – CS10000 - 17020 La Rochelle cedex 1)

Identification du propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

En application des dispositions du code général des impôts, je demande à bénéficier de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties correspondant aux parcelles référencées dans le tableau ci-dessous qui bénéficient d'un contrat de Mesure Agro-Environnementale Territorialisée en cours et situées dans le périmètre d'un site Natura 2000.

Fait à _____ le _____

signature du propriétaire :

signature du preneur :

Pièce à joindre : [Copie de décision d'attribution d'une aide relative aux MAEt](#)

